

Adresse de la société populaire d'Oizans, qui félicite la Convention, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Oizans, qui félicite la Convention, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 393-394;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14224_t1_0393_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

10

La société populaire du Plessis-Belleville (1) félicite la Convention nationale sur ses travaux, et particulièrement sur le décret par lequel elle a proclamé l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, sans lesquelles, dit-elle, les vertus n'auraient été qu'un fantôme.

La même société demande à la Convention nationale de lui faire passer les hymnes, prières, et tout ce qui se célébrera pour la fête dédiée à l'Éternel, dont elle admire les bontés dans l'abondance des productions de la terre; dans la force et l'énergie de la représentation nationale; qui s'immortalise par les bienfaits qu'elle procure au peuple, et enfin dans les succès de la République contre les brigands qui se sont coalisés pour la remettre sous le joug de l'esclavage; et elle finit par inviter la Convention nationale à rester à son poste pour l'affermissement du gouvernement républicain, qui ne peut avoir de meilleurs fondateurs que ceux qui, par leurs peines et soins, ont su déjouer tous les complots ourdis contre la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Plessis-Belleville, s.d.] (3).

« La société populaire de ce lieu m'a chargé de présenter à la Convention dont vous faites partie, ses félicitations sur ses glorieux travaux, notamment sur le décret qu'elle a rendu qui proclame l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, sans lequel les vertus n'auraient été qu'un fantôme. Elle m'a chargé aussi de vous prier de lui faire passer les hymnes, prières, et tout ce qui se célébrera pour la fête dédiée à l'Éternel dont elle ne cesse d'admirer les bontés :

1°) dans l'abondance des productions de la terre;

2°) dans la force et l'énergie de nos représentants qui se rendent à jamais immortalisés par les bienfaits qu'ils cherchent à nous procurer;

3°) et enfin dans les succès de nos armées contre les brigands coalisés pour l'anéantissement de notre liberté.

Représentans, pères du peuple, la société vous invite à rester à votre poste pour l'affermissement du gouvernement républicain qui ne peut avoir de meilleurs fondateurs que vous, qui par vos peines et soins à déjouer tous les complots ourdis contre la république. S. et F. »

PAGART (présid.), FROTTÉ (maire, vice-présid.).

(1) Oise.

(2) P.V., XXXIX, 82. Bⁱⁿ, 22 prair. (1^{er} suppl^é).

(3) C 301, pl. 1162, p. 2.

11

Les membres composant le tribunal du district de Corbeil (1), félicitent la Convention nationale sur ses travaux, lui disent que la conservation du peuple français tient à la sienne, et témoignent leur joie de ce que deux de ses memores ont échappé au fer des assassins.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Corbeil, s.d.] (3).

« Un gouvernement vigoureux qui commande aux circonstances, a fait rentrer les malveillans dans le néant; les ennemis extérieurs terrassés, l'existence de l'Être Suprême, l'immortalité de l'âme reconnues et proclamées, la mendicité abolie, la représentation nationale vengée, assurent à jamais à la Convention la reconnaissance des républicains français, et de leurs descendants; ce n'est plus que dans les ténèbres de la nuit que l'aristocratie expirante aiguise ses poignards et cherche à exécuter ses horribles attentats; mais l'Être Suprême veille sur vous, Citoyens représentans, il sait que la conservation du peuple français tient à la vôtre; sa protection puissante vient encore d'éclater tout récemment, le fer des assassins n'a pu atteindre deux représentans précieux à la France; ainsi s'évanouiront tous leurs projets sinistres.

Citoyens, le tribunal du district de Corbeil te prie de présenter à la Convention ses félicitations, il partage l'allégresse et l'admiration de tes frères pour tant de bienfaits, et leur indignation des nouveaux attentats qui viennent d'échouer heureusement. S. et F. »

ROUSSEAU, CHALUMEAU, MARCHEVILLE, GUIONNET, MARIEUR, AVIARD.

12

La société populaire d'Oizans, ci-devant Bourg (4), adresse à la Convention nationale les mêmes félicitations, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Oizans, s.d.] (6).

« Citoyens représentans,

La société populaire et montagnarde de la commune d'Oizans, ci devant Bourg se félicite chaque jour de voir la représentation nationale formée d'hommes aussi éclairés que vertueux; à peine arrivés au lieu destiné aux mouvements régénérateurs de la France, vous devîntes l'objet où se fixèrent tous les regards, on aperçut bientôt en vous cette grandeur d'âme qui caractérise

(1) Seine-et-Oise.

(2) P.V., XXXIX, 83.

(3) C 305, pl. 1149, p. 3.

(4) Isère.

(5) P.V., XXXIX, 83.

(6) C 306, pl. 1162, p. 4.

des vrais et zélés républicains, une prudence inimitable, un courage si affermi qu'il a vu le jour heureux du succès malgré les entraves de la malveillance, une harmonie exemplaire, un dévouement généreux au bien public, une surveillance exacte, sujet de votre entretien, ont cimenté et affermi pour jamais le bonheur de vos frères. Des hommes pervers, ennemis du repos public, essaient de le troubler par la multiplicité de leurs horreurs et de leurs crimes dont ils nous déclaraient seuls coupables; mais vains efforts, vaines espérances, déjoués dans tous leurs complots, il ne leur reste plus qu'un espoir, celui d'être victimes de leur rage expirante. Semblables à un homme qui croit faussement voir jeter les fondements d'un édifice sur son terrain. Nos ennemis nous ont signifié mille fois une opposition qui n'a pu être que le produit ou de l'erreur ou de la scélératesse.

Oui, Citoyens représentans, un droit supposé n'empêche jamais sur un droit réel, celui de fonder un gouvernement républicain nous appartenait, et nous l'avons fait en dépit des brouillons coalisés, en dépit des traîtres qui par une probité simulée avaient arraché la confiance au peuple et s'étaient parés d'un titre dont ils n'ont usé que pour se deshonorer. Ils croyaient sans doute dans la dernière conspiration qu'ils ont tramée que l'air corrompu qu'ils avaient avalé, infecterait en s'exhalant cette partie saine qui ne respire que l'air pur de la Montagne; qu'ils se sont trompés. quelle défauteur, quels pauvres succès, d'après des travaux si pénibles; ils voulaient nous perdre; ils se sont perdus eux-mêmes. Sentinelles vigilantes, véritables sans-culottes, vrais montagnards, nous vous devons notre triomphe et notre gloire. Les victoires remportées sur des lâches conspirateurs sont votre ouvrage. Joignez à vos efforts de quoi anéantir les moindres restes de l'aristocratie. La société populaire de la commune d'Oisans vous en conjure; elle s'empresse de vous seconder par ses mesures révolutionnaires et par les sacrifices qu'elle a faits pour le maintien de la liberté et de l'égalité.

Vous avez renversé l'hydre tyrannique, vous avez créé l'unique bien d'un peuple souverain, rendez-vous sensibles à ses vœux, demeurez sur la montagne d'où vous découvrez si aisément les conspirations des lâches ennemis de la patrie, et les français dont vous filez le bonheur, pourront toujours chanter: Vive la République, vive la Montagne. S. et F. »

Les membres du C. de correspondance :

GARDEN (présid.), JOUFFREY, AUBERT, BALME.

13

Les administrateurs du département de l'Yonne écrivent à la Convention nationale: « La faction de l'étranger, battue de toutes parts par la valeur des phalanges républicaines, avoit imaginé un nouveau genre de conspiration. Elle avoit levé, dans l'intérieur, l'étendard de l'athéisme, et stipendié des êtres immoraux, qui, après avoir usurpé leur réputation par les opinions les plus extravagantes, sont tombés eux-mêmes dans le néant où ils vouloient plonger la République.

» Vous avez renversé l'idole; vous avez proclamé l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme; vous avez fondé la République sur les bases de la morale; vous avez consolidé son existence par un principe éternel comme la nature; et la postérité qui comparera notre gouvernement actuel avec celui des Républiques anciennes, avouera que le gouvernement qui a la vertu pour base, est plus durable que celui qui est fondé sur les atômes d'Epicure et les délices de Lucrèce.

» Ce système abominable, qui menaçait la République, est à peine détruit, que l'assassinat est mis à l'ordre du jour pour détruire la représentation nationale. Ce nouveau coup de politique part, on n'en peut douter, de ce même cabinet qui a porté la flamme dans nos magasins, le poison dans le cœur de nos défenseurs, et le fer dans le sein de Marat, Lepeletier et Chaliar.

» Mais le génie de la liberté veille sur les destinées de la France; il a protégé les jours de deux Représentans dont on peut dire que l'existence est un bienfait du ciel.

» Oui, Robespierre et Collot, tous les jours vous posez de nouvelles pierres à l'édifice de la liberté, et vous l'embellissez par vos vertus. Dans la tribune du sénat, comme dans celle de la société populaire, vous foudroyez Catilina, vous prêchez la morale publique, vous entreprenez la justice et la probité à l'ordre du jour, vous êtes véritablement les pères du peuple, et la Convention reconnoit en vous les fidèles organes de ses volontés suprêmes.

» Et toi, Montagne sacrée contre laquelle viennent se briser les complots pervers, soutiens cet édifice qui s'élève sur les ruines du despotisme. C'est du sein des orages que tu as consacré les plus beaux monumens à la félicité publique. Les conspirateurs incendioient nos magasins, et tu décernois des récompenses aux défenseurs de la République: ils massacroient les patriotes; et tu versois des bienfaits dans le sein de l'Indigence: ils étoient soudoyés par Pitt et Cobourg; et tu élevois un Panthéon pour les martyrs de la liberté: ils assassinoient les Représentans du peuple; et tu rendois des honneurs civiques à ce vertueux citoyen qui a dit à Collot: *Reste là; je te le commande au nom du peuple.*

» Citoyens-représentans, nous ne formons avec les habitans du département de l'Yonne qu'un même vœu: c'est que vous restiez à votre poste jusqu'à ce que la justice nationale ait vengé la liberté des outrages de nos ennemis et des crimes de l'aristocratie expirante.»

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

14

La société populaire de Sévigny-Waleppe, département des Ardennes, présente à la Convention nationale les sentimens d'admiration, de reconnaissance et de dévouement que lui inspirent ses pénibles et glorieux travaux, annonce

(1) P.V., XXXIX, 83. (Original C 305, pl. 1149, p. 4, daté du 8 prair. et signé: B.F. HÉBERT, MULLEL, MONTER, SAUVALLE [et 1 signature illisible].